

Citar: Apellidos, N. (2015) "Título", en: González García, E.; García Muñiz, A.; García Sansano, J. e Iglesias Villalobos, L. (Coords.). *Mundos emergentes: cambios, conflictos y expectativas*. Toledo: ACMS, pp. ....

## **TRANSFORMATIONS SOCIALES ET CONSTRUCTION DU GENRE**

**Laila Hilal.** *Universidad Abdelmalek Essaadi*

### **RESUME**

Le Maroc vit actuellement, une situation d'intense changement social qui se matérialise dans divers domaines: économique, politique, démographique et social.

Nous observons un retour à une tradition choisie en discontinuité avec celle des parents, d'inspiration religieuse conformiste et dogmatique. Dans l'épicentre de ce panorama pluriel et hétérogène se trouve la femme et une construction de genre très particulière.

L'objectif de ce présent article se centre sur l'analyse des nouvelles perspectives des femmes marocaines prenant en compte comme référence essentielle l'évolution de ses valeurs entre modernité et tradition.

Dans un souci de croisement de données, nous nous sommes appuyé sur les données publiées par l'Enquête Mondiale des Valeurs au Maroc de 2001, 2007 et 2010-2014 ainsi que celles du Haut-Commissariat au Plan relatif au recensement de 2014.

En plus d'une revue de littérature, nous avons mené une enquête par le biais d'un guide d'entretien, auprès d'un panel d'enquêtés. Doivent mener le processus de leur évolution en fonction de leurs besoins et de leurs projets et essayer de maintenir le difficile équilibre entre modernité et les traditions islamiques.

**MOTS CLES:** Transformation, genre, femme, tradition, modernité.

**SOMMAIRE :** Introduction I. Méthodologie II. Tradition Islamique et relation de genre. III. Code de la famille. IV. Genre et socio économie. V. Construction du genre et perspectives. Conclusion. Bibliographie.

### **RESUMEN**

Marruecos vive en la actualidad una situación de intenso cambio social que se materializa en diversas áreas: económica, política, demográfica y social.

Observamos un retorno hacia una tradición consentida en discontinuidad con respecto a la de los padres, de inspiración religiosa conformista y dogmática. En el epicentro de este panorama plural y heterogéneo se encuentra la mujer y una construcción de género muy particular.

El objetivo del presente artículo se centra en el análisis de las nuevas perspectivas de las mujeres marroquíes en participación política, económica y social, tomando como referencia esencial la evolución de sus valores entre modernidad y tradición. Asimismo, esta dimensión ha sido destacada por su representatividad en el ámbito del paradigma de la modernización, esencial en la delimitación teórica de esta investigación.

En nuestro afán de cruzar la información con referentes cuantitativos a la dimensión "participación política, económica y social", hemos analizado los resultados generados por la evolución de los datos de la Encuesta Mundial de Valores en Marruecos (WVS) durante el periodo 2001 y 2007 y el de 2010-2014, al igual que aquellos editados por el HCP marroquí (Alto Comisariado al Plan) relativos al censo de 2014. También nos hemos apoyado en los datos del trabajo de campo que hemos llevado a cabo con un panel de encuestados.

Las conclusiones de nuestro análisis nos hacen pensar que las mujeres deben dirigir y liderar su propio cambio: a su estilo, a su manera y a su ritmo. La mujer marroquí debe graduar el proceso en función de sus necesidades y proyectos, y tratando de mantener el difícil equilibrio entre la modernidad y las tradiciones islámicas.

**PALABRAS CLAVE:** Transformación, genero, mujer, tradición, modernidad.

**SUMARIO:** Introducción I. Metodología II. Tradición islámica y relaciones de género. II. Código de la familia IV. Género y socio economía V. Construcción de género y perspectivas. Conclusión. Bibliografía.

### *INTRODUCTION*

Les rôles traditionnellement définis pour l'homme et pour la femme ont certainement une incidence sur la construction du genre. L'éducation des enfants, les travaux domestiques, le soin aux personnes malades ou âgées sont du domaine de la fonction de reproduction de la femme et implique automatiquement une division sociale dans la famille mais aussi dans la société en général. La femme évoluait donc dans les espaces privés. Les espaces publics vont progressivement être autorisés grâce au travail rémunéré et à l'accès aux postes de décision et par là même avoir des répercussions sur la reconstruction de du genre. Une évolution positive de cette reconstruction observée durant plusieurs années voit une régression.

Pour vérifier cela, les objectifs que nous poursuivons dans notre recherche peuvent se résumer comme suit : analyser les répercussions de la participation de la femme au travail rémunéré sur le processus de reconstruction du genre; évaluer si l'occupation de nouveaux rôles dans le marché du travail entrent en conflit avec ses rôles traditionnels, qui se déroulent dans les espaces privés et partagés avec les hommes, et comment se résolvent ces conflits.

Pour répondre à ces questionnements nous avons mené une série d'entretiens avec des femmes travaillant ou non, ainsi qu'avec des hommes en contact avec les femmes exerçant une activité rémunérée.

Par le moyen des institutions (familles, religion, politique...), toute personne acquiert une identité de genre (FALCONNET, 1975). Cette identité se réfère à la manière dont elle va interagir avec d'autres et se comporter comme un « homme » ou comme une « femme » suivant les caractéristiques socialement attendues (CHEKROUN, 1996).

Si on définit l'identité de genre comme une identité relationnelle et si nous observons la structure sociale changeante du pays, nous devons supposer que l'identité féminine marocaine est sujette à un changement qui implique rupture, conflits, négociations, ajustements et autres processus sociaux complexes. Notre contribution dans l'analyse de l'identité de genre se centre en trois points :les évolutions sociales ;l'identité de genre de la femme marocaine ;ses nouveaux rôles dans la sphère familiale.

### *I. METHODOLOGIE*

Compte tenu de la problématique de recherche et les objectifs fixés, nous avons considéré que la méthode qualitative et une revue de littérature était la mieux adaptée pour répondre à nos besoins et pouvoir comprendre comment se réalise le processus de reconstruction du genre avec les changements sociaux.

Pour mener ce travail nous avons mené une enquête auprès de 80 personnes. Cet échantillon était composé de femmes et d'hommes ayant une relation entre eux (mari, frère, père, employeur, voisin) et de femmes expertes en relation, de part leur travail, avec des femmes (médecin, travailleuse sociale).

Nous avons également analysé les résultats générés par l'évolution des données de l'Enquête Mondiale des Valeurs au Maroc (WVS) en 2001, 2007 et 2010-2014 et aussi les résultats publiés par le Haut Commissariat au Plan relatif au recensement de 2014.

## II. TRADITION ISLAMIQUE ET RELATIONS DE GENRE

Bien que l'intemporalité du texte coranique soit maintenue, l'Islam permet la réflexion et la considération des femmes. Cela signifie qu'un modèle unique de relations de genre dans l'Islam, ne peut être maintenu. Non seulement il a changé à travers l'histoire, mais aussi suivant le lieu.

Nous ne pouvons considérer, le contexte islamique comme une scène figée et inamovible, où ont lieu des processus déterminés à l'avance. Si cela était ainsi, alors comment expliquer toutes les avancées au niveau des textes de loi?

Les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca ont fait prendre brutalement conscience de l'enracinement chez les jeunes issus des quartiers défavorisés. La réaction à cette menace de cet Islam radical a été rapide. Parmi les réformes proposées, l'initiative du Roi Mohamed VI pour promouvoir une réforme de la Moudawana, ou Code de la Famille qui octroie à la femme marocaine un cadre légal plus avancé et plus moderne et la formation d'imams femmes.

Contre la tradition mais pas contre l'Islam, cinquante jeunes femmes ont été diplômées de 6 mai 2006, à Rabat, pour être prédicatrices. Ces *mourchidates* joueront le rôle de prédicatrices comme leurs homologues masculins, excepté la prière du vendredi qu'elles ne pourront tenir. Le gouvernement donne ainsi l'importance à plus d'égalité de genre et à un Islam tolérant et moderne, luttant ainsi contre l'extrémisme. Lors de la cérémonie de remise des diplômes, le Ministre des Affaires Islamique a demandé aux jeunes lauréates d'être au service de la religion mondiale tout en étant à l'écoute contre « l'intrusion » de « l'extrémisme étranger » qui tente de miner les traditions musulmanes très tolérantes au Maroc.

La réflexion autorisée par l'Islam et une source d'évolution positive, mais aussi source de manipulation négative et provoquent de plus en plus de divergence dans la opinions et les croyances.

## III. CODE DE LA FAMILLE

Le 10 octobre 2003, le Roi a annoncé les changements de la Moudaouana.

Le 16 janvier 2004 le Code de la famille a été approuvé par les deux Chambres des Représentant et des Conseillers. (Loi n° 70/03 dahir n° 1-04-22 du 12 hija 1424 (3 février 2004).

Devant le parlement, le Roi, pour faire l'unanimité entre conservateurs et modernistes, a commercé son discours, en disant, 10 octobre 2003 : « Qui d'entre vous accepterait que sa famille, sa femme et ses enfants soient jetés à la rue, ou que sa fille ou sa femme soit maltraitée [...] ».

Le texte s'est fixé comme objectif « Outre son souci d'équité à l'égard de la femme, le projet vise notamment à protéger les droits de l'enfant et à présenter la dignité de l'homme, sans se départir des desseins tolérants de justice, d'égalité et de solidarité que prône l'Islam ».

Deux hadiths du Prophète ont été cités par le Roi Mohammed VI durant la présentation du projet. Le premier dit « les femmes sont égales aux hommes au regard de la loi », et le deuxième « est digne, l'homme qui les honore et ignoble celui qui les humilie ».

Le Code de la Famille est venu intégrer la femme au niveau de ses droits et reconnaître son rôle social dans le développement. Ce nouveau texte va régir les relations et agir sur les relations de genre.

Comme lors des manifestations du 12 mars 2000, l'une pour à Rabat, l'autre contre à Casablanca, la société marocaine est en plus divisée. La radicalisation gagne du terrain. Même les personnes plus modernes avant, reviennent à l'application stricte du dogme.

Le problème ne réside pas dans le ou les textes (moudawana, constitution), mais dans son application. La première règle est l'égalité. Or la majorité des femmes interrogées pensent qu'il n'y a pas d'égalité entre les femmes et les hommes, que la suprématie des hommes sur les femmes est d'ordre divin. Interrogées sur les références sur lesquelles elles appuient leur croyances, les unes disent simplement le Coran sans donner de détail, les autres citent des *fiqih*s écoutés à la télévision et les dernières citent le verset V-34, « les hommes ont autorité sur les femmes [...] » tel que traduit par la Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques et Islamiques, Prédication et de l'Orientation Religieuse, IFTA, Arabie Saoudite. Or d'autres auteurs traduisent le terme *qawamoun* par responsables, doivent assumer au lieu d'autorité. Même les personnes instruites ne veulent pas débattre de la définition de ce terme et préfère rester avec « autorité ».

En revenant à la radicalisation, nous l'observons de plus en plus. De plus en plus de femmes voilées ou avec la bourqua.

#### IV. GENRE ET SOCIO ECONOMIE

Le Maroc a ratifié la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes le 14 juin 1993, elle est entrée en vigueur au Maroc le 21 juillet 1993.

Cependant, si la société marocaine officielle change, celle du quotidien continue à reléguer au second rang le rôle de la femme au développement du pays. Si la situation sociale et économique du pays est à construire, celle du genre l'est encore plus. Cette situation résulte des mentalités dominantes, dérivées de structures économiques et institutionnelles d'une société peu soucieuse de l'identité de genre et d'une idéologie religieuse interprétée d'une façon peu favorable à la condition féminine.

Les femmes sont non seulement dans une situation d'inégalités, mais elles le sont alors qu'elles exercent une fonction sociale et économique très importante. Elles s'occupent de la fonction de reproduction sociale et de prendre soin de la famille, souvent même, elles sont l'unique soutien économique de la famille, habituellement à travers le développement d'activités économiques de subsistance dans l'agriculture et l'élevage, les services de confection, trop souvent dans le secteur informel (BELARBI, 1999).

#### V. CONSTRUCTION DE GENRE ET PERSPECTIVES

La construction du genre se fait grâce à un processus de socialisation qui fait de chaque être un homme ou une femme. Dans ce processus se transmettent les manières de se comporter, de penser et de sentir les choses et la façon de réagir.

Cette construction s'appuie sur trois composantes essentielles : la famille d'origine, l'éducation essentiellement transmise par la mère et par l'école.

##### Famille d'origine

Dans le processus de construction du genre, la famille d'origine joue un rôle fondamental dans la transmission des valeurs et rôles attendus par chaque personne suivant son sexe. L'espace familial continue à être un espace de socialisation qui détermine le plus le développement social

et individuel de chaque personne, en plus des relations qu'un individu peut établir dans d'autres espaces en interaction. Il est donc important de connaître les relations qu'une personne a partagées avec les membres de sa famille d'origine durant son enfance et son adolescence. Si dans la tradition, les valeurs passent des parents vers les enfants, aujourd'hui nous observons l'inverse ; Une tradition ou une culture choisie par les enfants est imposée aux parents (ALAMI, 2002).

Le processus de construction des femmes avec qui nous sommes entretenues, pour la présente étude, présente certaines similitudes. Ce qui permet de voir que la reproduction des rôles est un aspect à caractère social et culturel, et ne peut être étudié de manière isolée.

Un des éléments analysés dans ce processus est la relation entre le père et la mère de chacune de ces femmes, ainsi que l'exercice de l'autorité.

En général, l'autorité, dans beaucoup de cas, était exercée par le père, tant envers les filles et les garçons qu'envers la mère.

La figure masculine acquiert une significative autorité qui souvent, se reproduit dans les relations qui s'établissent à l'âge adulte. Nous avons observé un grand rejet de la culture occidentale, car non conforme aux préceptes de l'Islam, n'est pas accueillante pour les non occidentaux.

Ce type de relations, tant entre le père et la mère, qu'entre le père et les enfants, détermine la forme de relation que va concevoir chaque femme avec les autres (BOURDIEU, 2014). Ce qui signifie qu'à partir du jeune âge de l'individu, il s'établit des relations d'inégalité entre hommes et femmes qui octroient la supériorité à la figure masculine, et font accepter la soumission de la figure féminine. Le tuteur, existant dans le Statut Personnel de la Femme, et sans obligation dans le Code de la Famille, reste très présent dans la tradition actuelle.

Ceci se ressent aussi quand ces mêmes femmes se voient refuser la possibilité de réaliser certaines activités alors que le père, le frère ou le fils s'y oppose.

Ainsi, ces femmes frustrées, s'efforcent à ne pas reproduire dans leur foyer, les modèles qu'elles jugent négatifs. Elles assument une identité autour de l'image de la femme attentionnée et affectueuse, tant avec leurs époux qu'avec leurs enfants.

Le fait qu'une femme ait une certaine autorité au sein du foyer est perçu négativement.

Cette vision se traduit dans la conception de la femme épouse docile et compréhensive et de la femme mère aimante et disponible.

Toutefois, l'image de la mère aimante et disponible à sa famille est une constante et un idéal auxquels aspirent la majorité des femmes de notre échantillon.

#### Construction de l'identité et éducation

Ainsi, l'éducation que chaque femme a reçue de sa mère a déterminé significativement son identité de genre ; beaucoup d'entre elles ont affirmé, qu'une des tâches de leur mère a été de leur enseigner tout ce qui est nécessaire pour être "une bonne épouse", alors que dans la majorité des cas le père a eu une participation assez limitée dans leur éducation, cet enseignement a été orienté de manière à préparer la femme à sa vie de couple et sa vie de future mère. Un père faiblement présent dans l'éducation de ses enfants, laisse une place possible à un autre Père.

Ainsi chaque femme apprend depuis l'enfance à vivre en fonction des besoins de l'homme puis des enfants à venir, ce patriarcat transmis par les femmes (EDUARDES, 1995).

## Identité et union familiale

La responsabilité enseignée à la femme n'est pas seulement en rapport avec le travail domestique mais aussi en rapport avec le maintien de l'union familiale, et surtout indépendamment du comportement de son conjoint. Il revient donc à la femme de préserver cette union, et ne pas provoquer une séparation. Donc son rôle de « reproductrice », ne se limite pas à la reproduction de la force de travail, mais aussi à des valeurs traditionnelles (DURET, 1999). Le problème c'est que nous nous éloignons des valeurs universelles de sérieux, d'honnêteté, ... pour donner beaucoup plus d'importance aux règles, comment prier, comment s'habiller, ... des règles sur lesquelles tout le monde n'est pas d'accord et qui donne lieu à des violences. La presse fait état de plusieurs femmes harcelées et violentées dans la rue à Inezgane, Tanger et Safi parce que non habillée « correctement ».

Ces différences sont également marquées, dans l'espace scolaire, spécialement dans le moment de la récréation, comme cela a été exprimé, il y a peu d'enseignants et d'enseignantes qui ne faisaient pas de différences entre les filles et les garçons que ce soit pour les jeux ou pour l'occupation de l'espace.

Nous voyons que les rôles, tant pour les hommes comme pour les femmes s'apprennent le long du processus de socialisation et se manifestent dans chaque activité réalisée dans les différents espaces où ils interagissent avec d'autres personnes.

Ces différents rôles sont vus comme quelque chose de naturel et se transmettent de génération en génération. Les messages oraux et le comportement de chaque homme et de chaque femme interviennent tous les deux dans le processus de socialisation.

## Projection dans le futur

Ainsi, il est très courant pour les femmes d'être éduquées pour être de bonnes épouses et de bonnes mères. Ce qui exige, non seulement qu'elles accomplissent le travail domestique mais elles doivent aussi bien faire la différence sociale entre les hommes et les femmes

Nous voyons donc, que, durant le processus de socialisation de chaque femme, l'éventualité de se marier, puis ensuite d'avoir des enfants représente un idéal. Dans le cas contraire, les célibataires sont vues comme des femmes incomplètes et cela affecte directement l'identité de chacune d'entre elle. Ce qui signifie que chaque femme est éduquée en fonction d'une future vie de couple.

La responsabilité, l'humilité, le fait d'être respectée par les hommes et d'être considérée comme une « bonne femme » acquière une signification importante dans la vie de chaque femme. Elles ressentent donc la nécessité d'avoir ces qualités tout au long de leurs vies. Pour les filles, à partir d'un certain âge, elles aspirent à se marier, former un bon foyer.

Elles savent d'avance que, normalement, les hommes recherchent ces qualités qui leur ont été inculquées. Si l'homme ne peut mesurer le degré de responsabilité de sa future épouse, l'indicateur d'humilité, pour lui, existe et se mesure par le port du voile, parler à voix basse et baisser les yeux.

Ainsi, la subjectivité de chaque femme se construit autour d'une image qu'elle doit projeter jusqu'en dehors de la maison et où sa propre conception de ce qu'elle doit être s'établit en accord avec son entourage.

Se construire elles-mêmes dans la perspective d'être des « bonnes femmes », suivant les canons définis, fait que souvent elles ne se rendent pas compte que cela se fait en rapport avec

l'homme. Elles sont aussi, convaincues que cela est naturel, que la femme est femme, l'homme est homme, et que cette réalité ne peut pas changer.

Une fois qu'une femme se marie, elle est profondément convaincue que c'est à elle qu'incombe de veiller au bon fonctionnement de son foyer. Si violence ou divorce il y a, tout le monde considère que la femme n'a pas été une bonne épouse.

Dans ce sens, les expressions comme « être respectée des hommes » a une signification particulière dans ce contexte. Cela ne signifie pas être respectée comme une femme, comme un être humain qu'elle est, mais signifie plutôt n'importe quel type de relation qui risque d'influencer négativement l'éventualité de former un foyer, comme une grossesse en dehors du mariage, ou « parler » avec des garçons.

#### Identité et relations maritales

De même, la relation qu'elles vont établir avec leur conjoint leur permet de dire qu'elles se trouvent « sous la protection d'un homme bon », quand l'homme assume son rôle de protecteur et subvenant aux besoins de la famille, ressemblant à la figure paternelle.

#### Prolongement du travail domestique et accès à l'espace public

Cette sensation laissée par le mari attentionné fait que très souvent la femme intervienne dans les « travaux masculins » rémunérés ou non. Elles considèrent cela comme une aide à son mari. Aussi cette façon de considérer qu'elles ne font qu'aider, malgré le grand volume de travail qu'elles abattent, tend à minimiser leur intervention et à situer le travail masculin comme hiérarchiquement supérieur à celui que réalise la femme, spécialement si on considère le fait que traditionnellement on attend que l'homme subvienne financièrement aux besoins financiers de la famille et que la femme n'ait pas une participation active dans le maintien économique de son foyer (BELARBI, 1999).

Ainsi le travail non domestique qu'elles réalisent est vu comme le prolongement de son travail domestique et n'est pas évalué comme un apport important à l'économie familiale. Cela, non seulement pour les produits d'autoconsommation, mais aussi pour les produits qui peuvent être commercialisés.

Travailler en dehors du foyer est considéré par la communauté comme un acte masculin, donc travailler à l'extérieur pour une femme est considéré comme quelque chose de facultatif, non nécessaire (LAUFER, 2003).

Si d'emblée, la femme accepte l'ordre hiérarchique établi, il sera difficile pour elle de pouvoir réaliser des changements. Toutefois, il est important de souligner qu'une grande partie de cette autonomie qu'elles peuvent ou non développer à l'âge adulte, a ses racines dans les relations établies dans la famille d'origine. Souvent la relation qui existe entre le père et la mère ou entre les frères et sœurs a un impact sur la façon qu'elles auront à établir des changements dans le futur.

#### Travail féminin et perspective genre

Même après que chaque femme ait construit sa vie et son identité autour de rôles et de valeurs traditionnelles, plusieurs d'entre eux peuvent être reformulés et même remis en question lorsqu'elle accède à des espaces ou à des activités non traditionnels auparavant interdits.

Ainsi, le travail productif ou rémunéré acquiert une signification très importante dans le processus de reconstruction du genre, car il est possible de constater que le passage d'absence totale de revenus à percevoir un salaire implique pour beaucoup de femmes un changement important dans leur autonomie, particulièrement ce qui a trait à la gestion de ses revenus

(ACHY, 2004). En effet, cela leur permet une certaine indépendance et la possibilité de se voir elles-mêmes sur un plan similaire à celui qu'occupait traditionnellement l'homme.

Cette sensation de pouvoir disposer de son revenu, non seulement leur permet de pouvoir acheter certaines choses pour leurs maisons, mais petit à petit, permet aux femmes de se sentir plus sûres quand il faut prendre des décisions, en rapport avec les dépenses pour le foyer familial et aussi celles en rapport avec elles-mêmes.

Cette « assurance » en elles-mêmes depuis qu'elles touchent un salaire est due, entre autres, au fait qu'auparavant elles devaient recourir à tout moment à leurs époux, leurs pères ou leurs frères, pour subvenir à quelques besoins. Ceci les plaçait dans une situation de désavantage par rapport à l'homme, car en fin de compte elles dépendaient de son approbation pour obtenir l'argent nécessaire.

C'est pourquoi, disposer d'un revenu propre et pouvoir en user à sa guise, diminue le degré de dépendance envers le mari et leur permet de satisfaire quotidiennement quelques besoins, en particulier ceux en rapport avec les produits de première nécessité de leurs foyers.

De plus, leur liberté de mouvement ne dépend plus des possibilités financières de leurs époux, elles peuvent aussi compter sur leurs propres revenus.

Toutefois, en dépit de ces affirmations, certaines des femmes interrogées disent dépenser tout pour la maison. Pour elles, c'est une manière de légitimer leur droit au travail. Elles ne veulent pas donner l'impression qu'elles gaspillent l'argent dans des futilités, le but étant d'obtenir une plus grande adhésion du mari dans le projet de travail hors du foyer familial.

Malheureusement, l'homme n'accepte pas l'autonomie des femmes, « une bonne femme » est une femme humble, soumise. Une femme non soumise attire la colère, voire la violence de son époux, des autres hommes mais aussi des femmes.

#### Travail domestique et relations hommes femmes

L'apparition de la famille patriarcale a apporté des changements radicaux pour la société. Il a relégué la femme au rôle d'un être dégradé et humilié qui vit en fonction de l'homme et de sa fonction reproductrice (BOURDIEU, 2014). Par conséquent, les aspects liés à la liberté de décider quoi faire, où aller, ... sont devenus des prérogatives masculines.

Néanmoins, il faut signaler que cette remise en cause, grâce au travail rémunéré, a permis aux femmes de prendre conscience des relations inégales qui sévissent dans les foyers, mises en évidence par le fait qu'un travail peut être rémunéré.

Avoir conscience de cette situation permet aux femmes, peu à peu, d'initier des changements dans leurs foyers, mais sans les mener de front, toujours en essayant d'user de stratégies spéciales aux femmes qui veulent obtenir quelque chose.

Pour toutes, le travail productif doit nécessairement être accompli en parallèle au travail domestique, avant ou après le retour du travail. Cela fait partie de ses obligations de reproductives.

Pour le moment, il n'existe aucune possibilité de redistribution des tâches entre ceux qui partagent le foyer. Le travail domestique et reproductif est considéré comme responsabilité totale et exclusive des femmes, presque sans exception.

La perception qu'ont les femmes de ce que signifie "être une bonne épouse au foyer" se manifeste dans la manière dont elles répondent aux besoins et aux attentes de leurs époux. La



fonction de la femme est de satisfaire l'homme, dans le cas contraire cela peut "affecter le bon fonctionnement" du foyer.

## CONCLUSION

Le témoignage des femmes rencontrées a montré que la construction du genre des femmes, se faisait essentiellement dans les familles. Les relations entre hommes et femmes sont stéréotypées et doivent répondre à des normes sociales où la femme dépend de l'homme. Les rôles sociaux sont très présents dans l'éducation dès la jeune enfance. L'école reste, malheureusement, le prolongement de l'espace domestique en terme de représentations sociales. L'identité de genre peut se reconstruire chez la femme, le travail rémunéré y contribue énormément. Si l'autonomie financière ne permet pas encore l'égalité avec l'homme, elle permet du moins l'accès à sphères publiques interdites auparavant. Même si la participation des femmes est encore limitée, on doit considérer que l'espace existe et que c'est cet espace qui permettra le changement.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHY, L. ; DE HENAU, J. ; EL KADIRI, N. ; KATEB, K.; LAUFER, C.; MARUANI, M.; MEULDERS, D.; SILVERA, R. ; SOFER, C. ; ZOUARI, S. (2004), *Marché du travail et genre, Maghreb-Europe*, Brussels Economic Series, Bruxelles, Editions DULBEA.
- ALAMI M'CHICHI, H. (2002), *Genre et politique au Maroc. Les enjeux de l'égalité hommes-femmes entre islamisme et modernisme*, Paris, L'Harmattan.
- BELARBI, A. (1999), *Initiatives féminines*, Casablanca, Editions Le Fennec.
- BOURDIEU, P. (2014), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- CHEKROUN, M. (1996), *Famille, Etat et transformations socioculturelles au Maroc*, Rabat, Editions Okad.
- DURET, P. (1999), *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF.
- EDUARDS, M. (1995), *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Recherches EPHESIA, Paris, La Découverte.
- FALCONNET, G. et LEFAUCHEUR, N. (1975), *La fabrication des mâles*, Paris, Seuil.
- LAUFER J. ; MARRY, C., MARUANI, M. (dir.), (2003), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La Découverte-MAGE.
- ZOUGGARI, A. ; VIGNET-ZUNZ, J. (1991), *Jbala, histoire et société. Etudes sur le Maroc du Nord-Ouest*, Paris, Editions du CNRS.
- Loi n° 70/03 dahir n° 1-04-22 du 12 hija 1424 (3 février 2004).